

## Introduction

La présente réunion conduite sous présidence des sous-préfectures avec la participation de la DREAL et de la DDTM a pour objet de convier l'ensemble des parties prenantes afin de

- leur présenter la Directive Inondation, sa finalité, le rôle des parties prenantes, le rôle des porteurs des stratégies locales
- d'initier les premières réflexions sur l'identification des porteurs de stratégies locales et sur les modalités de gouvernance de gestion du risque inondation

## Organisation de la réunion

**1- Contexte et outils existants de la Gestion et la Prévention des Risques**

**2- La Directive Inondation**

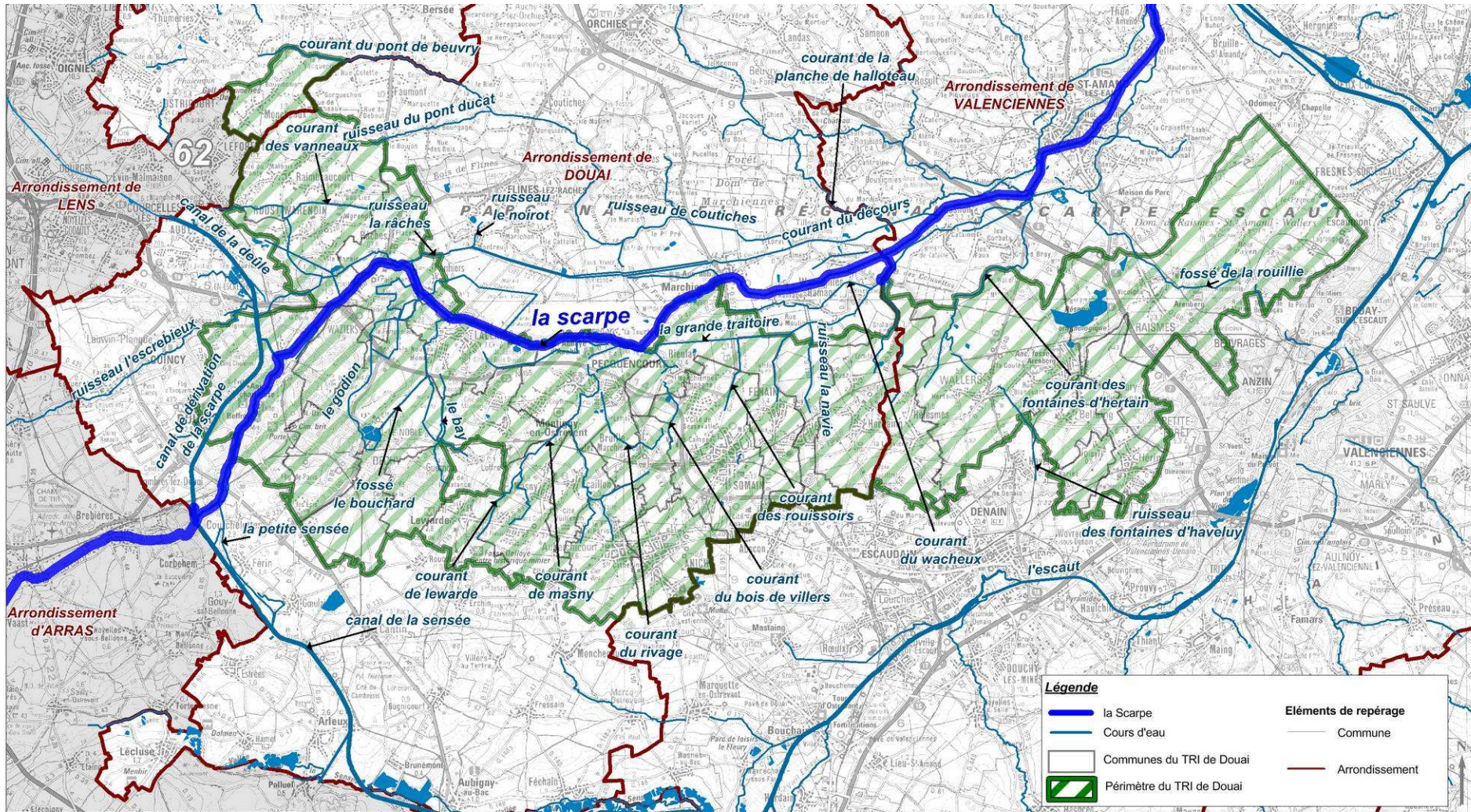
**3- Débats autour de la gouvernance**

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 1- Contexte et outils de la Gestion et la Prévention des Risques

- un réseau hydrographique dense et très hiérarchisé,

### Le Territoire



Sources : DDTM59, BDtopo, BDcarto & Scan100©IGN, Prefecture, Dreal

Connaissance Territoriale

Date : 05/06/2013 n°SIG : 2012d02\_260  
Auteur : AG TRI de Douai P-c d'eau2

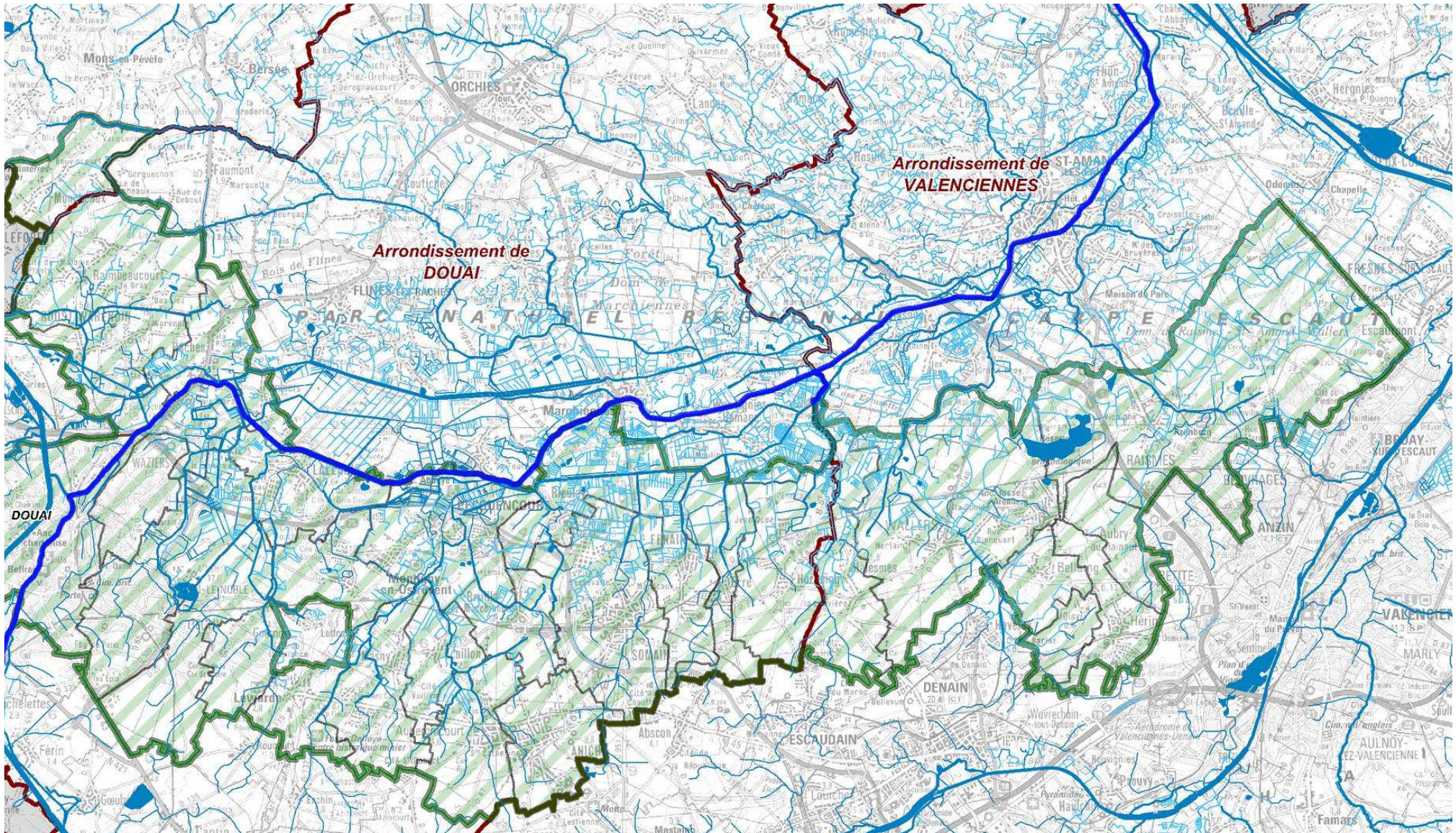


# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 1- Contexte et outils de la Gestion et la Prévention des Risques

### Le Territoire

- un réseau hydrographique dense et très hiérarchisé,



# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 1- Contexte et outils de la Gestion et la Prévention des Risques

### Le Territoire

#### ➤ Les arrêtés de catastrophe naturelle

Commune	nb d'arrêtés	Année de l' événement
Aniche	1	1991
Bellaing	1	1991 1991
Bruille-lez-Marchiennes	1	1991
Dechy	2	1989 1990
Erre	2	1991 2005
Fenain	3	1991 <b>2001</b> <b>2002</b>
Guesnain	5	1985 1989 1990 1991 1992
Hélesmes	2	1991 1993
Hérin	2	1991 1995
Hornaing	2	1991 1993
Lallaing	4	1985 1989 1990 1992
Lewarde	1	1990 1990
Moncheaux	4	1990 2000 2005 2006
Montigny-en-Ostrevent	4	1985 1987 1990 1992
Pecquencourt	5	1987 1989 1990 1991 1992
Râches	2	1990 2005
Raimbeaucourt	4	1989 1990 1993 2005
Raismes	1	1991 1991
Rieulay	2	1991 1993
Roost-Warendin	2	1990 1993
Sin-le-Noble	5	1989 1990 1992 1993 2005
Somain	5	1991 1992 1993 <b>2001</b> 2005
Wallers	2	1991 1993
Waziers	6	1989 1990 1992 1993 <b>2001</b>

de 1985 à aujourd'hui :

24 communes concernées par

68 arrêtés :

64 «inondation et coulées de boue»

4 «remontées de nappes»



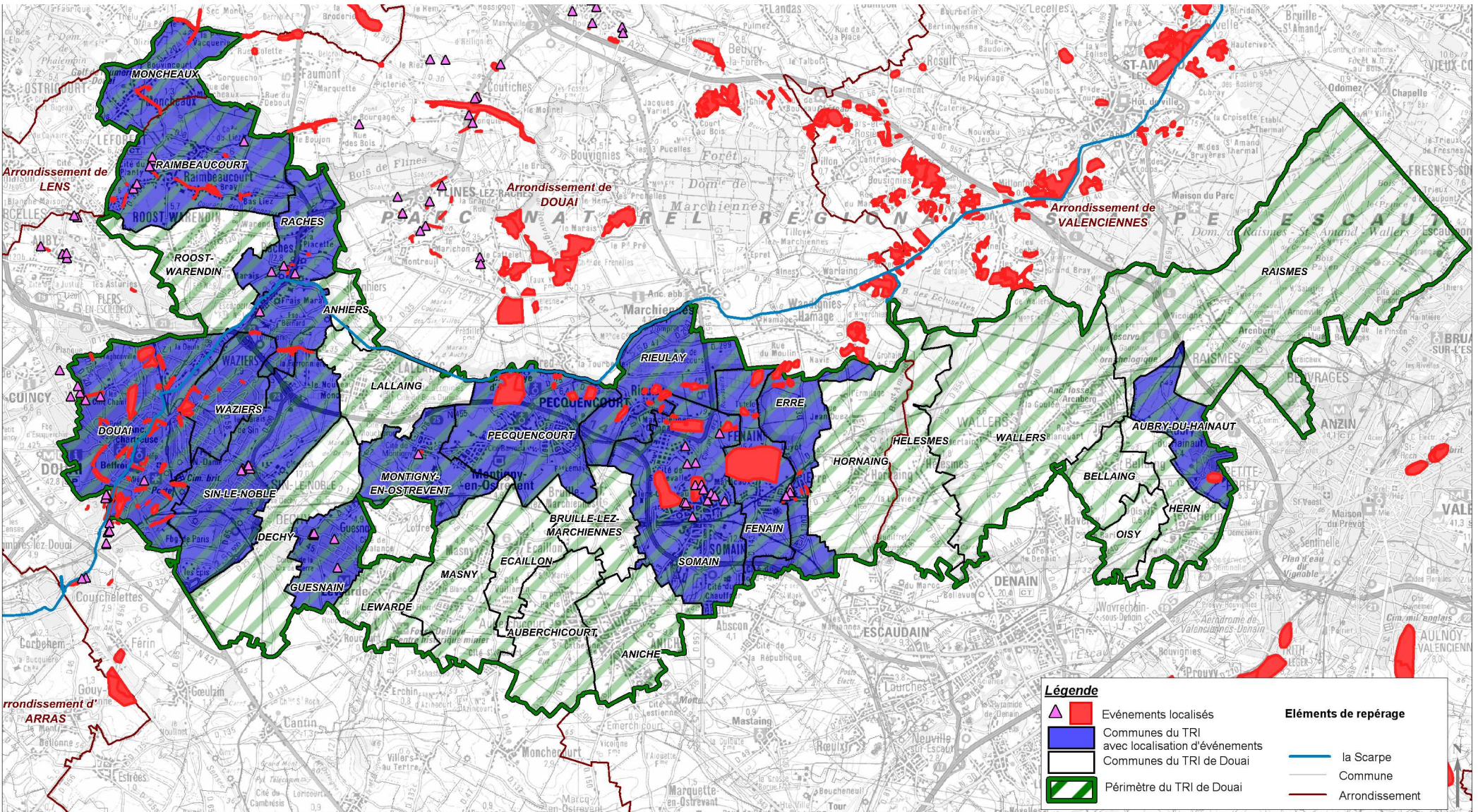
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 1- Contexte et outils de la Gestion et la Prévention des Risques

### Le Territoire

#### Les évènements d'inondation



Sources : DDTM59, BDtopo & Scan100©IGN, Préfecture, Dreal

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

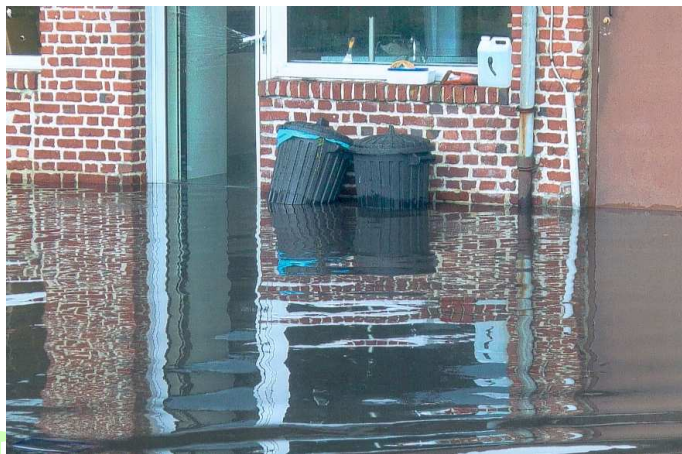
## 1- Contexte et outils de la Gestion et la Prévention des Risques

### Le Territoire

- Les évènements d'inondation



DOUAI – orage violent - 4 juillet 2005



# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 1- Contexte et outils de la Gestion et la Prévention des Risques

### Le Territoire

- Les évènements d'inondation

Orage du 4 juillet 2005 (77mm en 3h30)



Raimbeaucourt



Sin le Noble



Raimbeaucourt



### Exemples de démarches de gestion du risque

- La CCCO\* : objectif d'éviter l'envasement de fossés exutoires d'assainissement et d'en favoriser l'écoulement afin d'éviter les inondations (plan de gestion annuel)
- Collecter, transporter, stocker, dépolluer, puis rendre l'eau de pluie à la nature en évitant les inondations figurent parmi les missions les plus importantes de la CAD
- ADOPTA : Association Douaisienne pour la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales. Depuis sa création en 1997, l'association propose des techniques pour éviter le ruissellement des eaux de pluies, leur permettre de s'infiltrer plus facilement dans le sol et des solutions pour les stocker et éviter ainsi les inondations.

\*CCCO : Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent

\*CAD : Communauté d'Agglomération du Douaisis

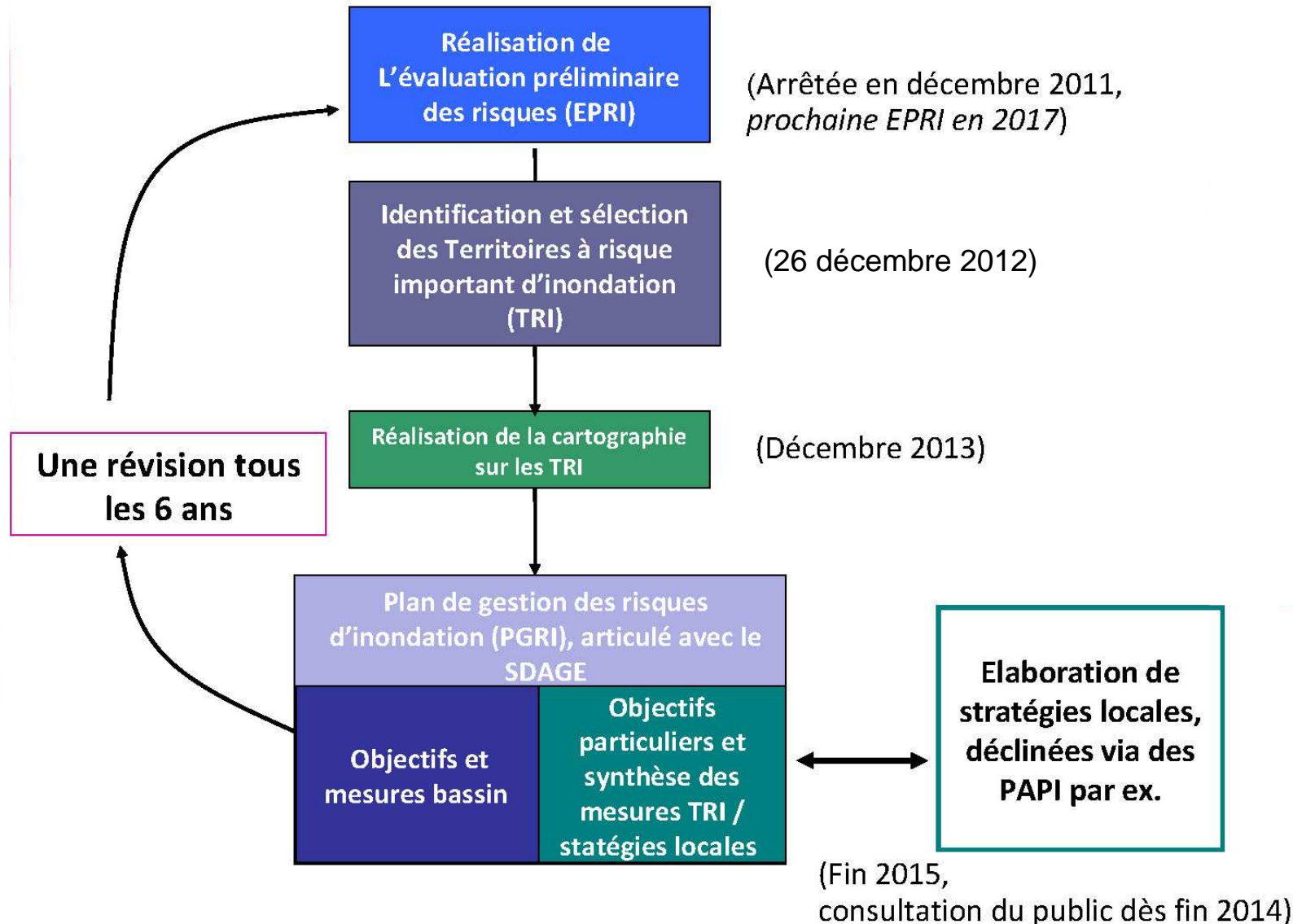
### Exemples de démarches de gestion du risque

- Aménagement d'un bassin pollution et lutte contre les inondations sur Petite Forêt et Aubry du Hainaut (SIARB\*)
- gestion du réseau hydraulique sur environ 200 km de cours d'eau (SMAHVBSE\*)
- Travaux de lutte contre les inondations sur les communes de Raimbeaucourt et Leforest (CAD)
- Aménagement hydraulique sur les communes de Bugnicourt, Fressain et Villers-au-Tertre (CAD)
- Travaux visant à l'amélioration écologique (restauration de berges et restauration d'une zone humide et d'une mare) – étangs du Remprez à Wallers (Mairie de Wallers)

\*SIARB : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Région d'Anzin, Raismes, Beuvrages, Aubry du Hainaut, Petite-Forêt

\*SMAHVSBE : Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut

### Les étapes de la directive



### Plusieurs échelles de travail

**Échelle nationale** : Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

**Échelle du bassin Artois Picardie** :  
Élaboration du Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI)

**Échelle locale** : « Stratégie locale »  
d'application à l'échelle des territoires à risque important d'inondation (TRI) et des périmètres de gestion associés



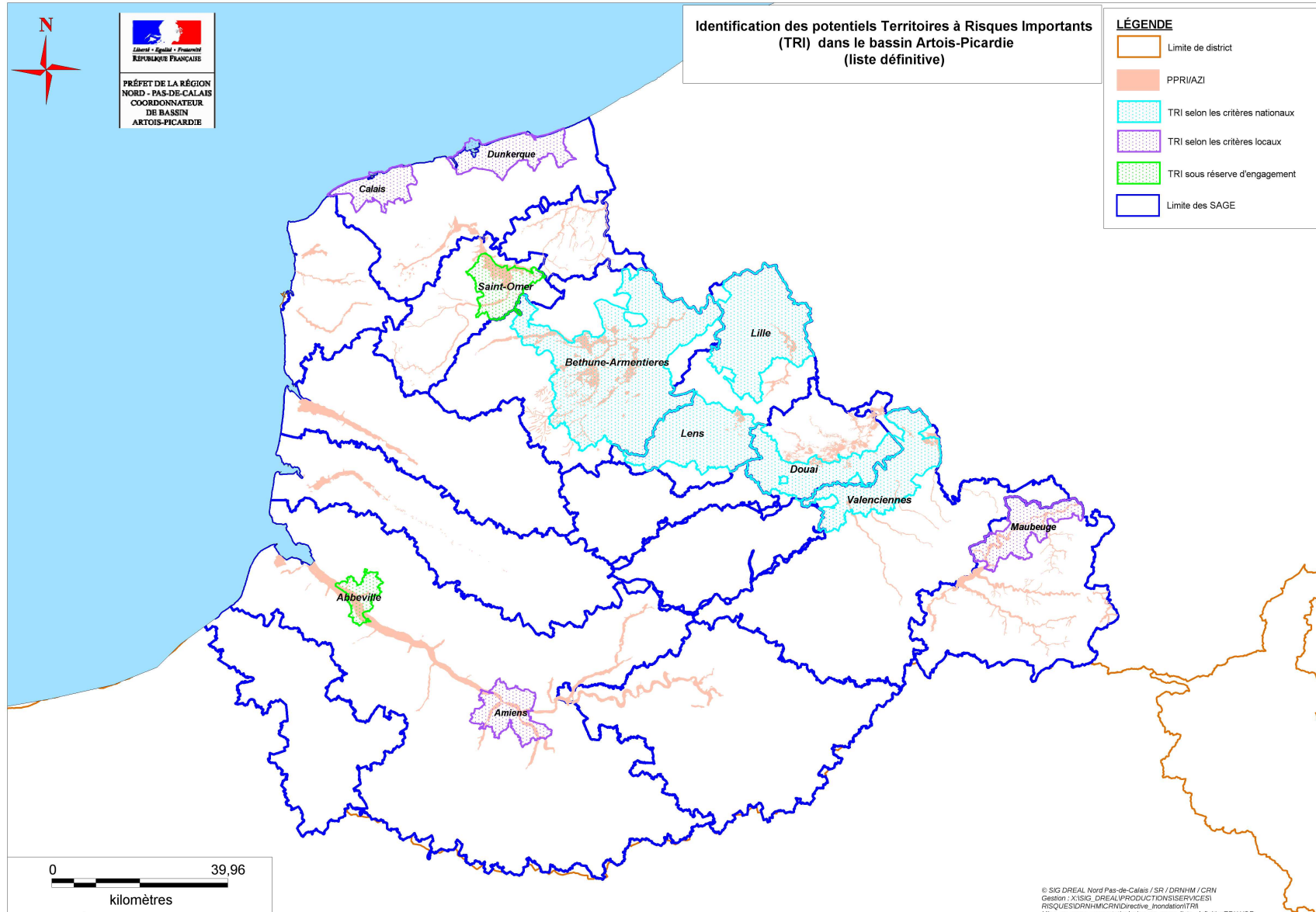
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 2- La Directive Inondation

### La phase opérationnelle de la Directive Inondation





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

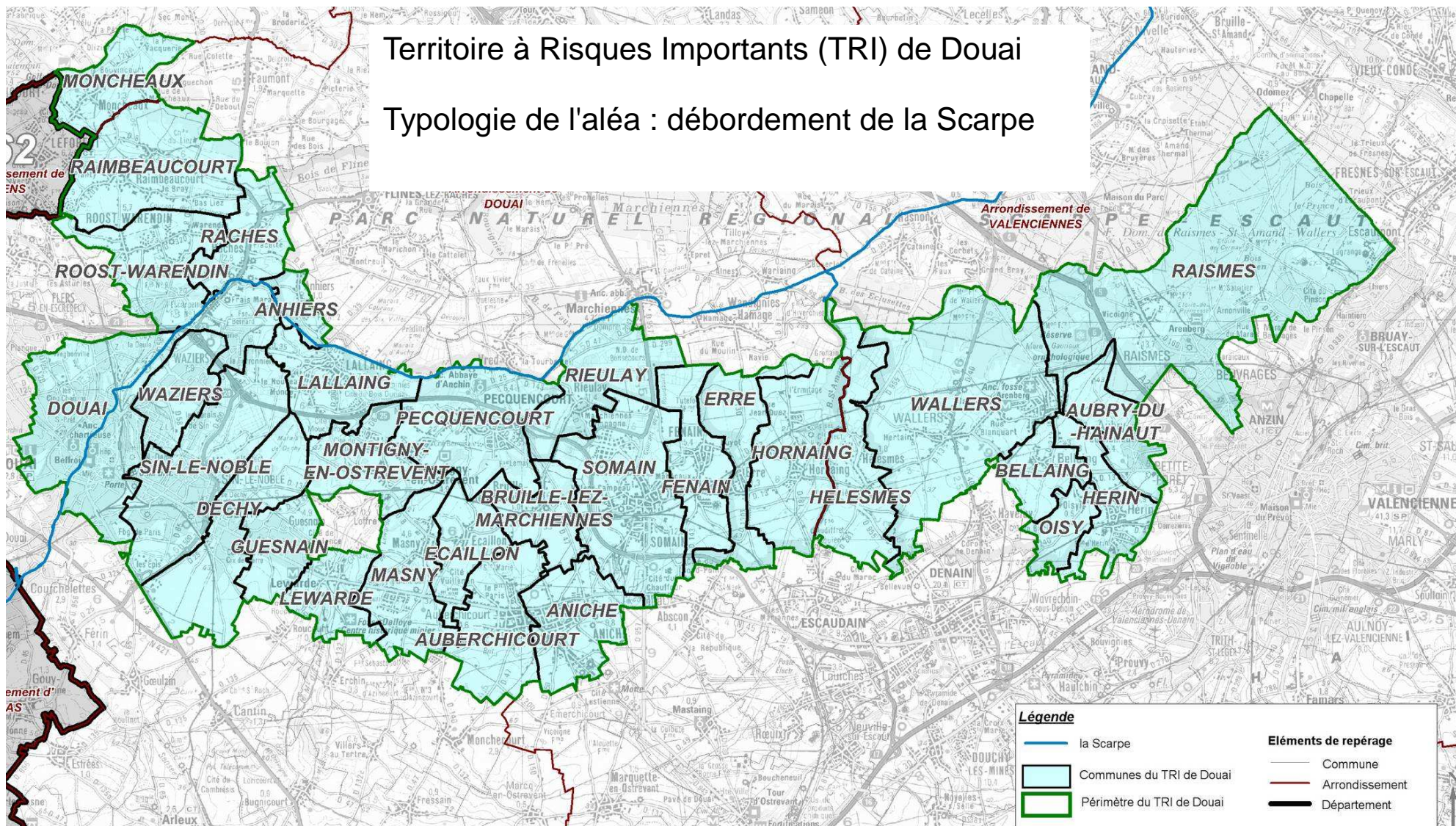
# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 2- La Directive Inondation

### La phase opérationnelle de la Directive Inondation

Territoire à Risques Importants (TRI) de Douai

Typologie de l'aléa : débordement de la Scarpe



### La phase opérationnelle de la Directive Inondation

## Phase 2 en cours : approfondissement des connaissances cartographiques

D'ici fin 2013, pour chaque TRI : cartographie des surfaces inondables et les risques sur les événements:

- fréquents ( $T < 30$ ans)
- moyens ( $100 < T < 300$  ans)
- extrêmes ( $> 1000$  ans)

Cartographie au 1/25 000ème

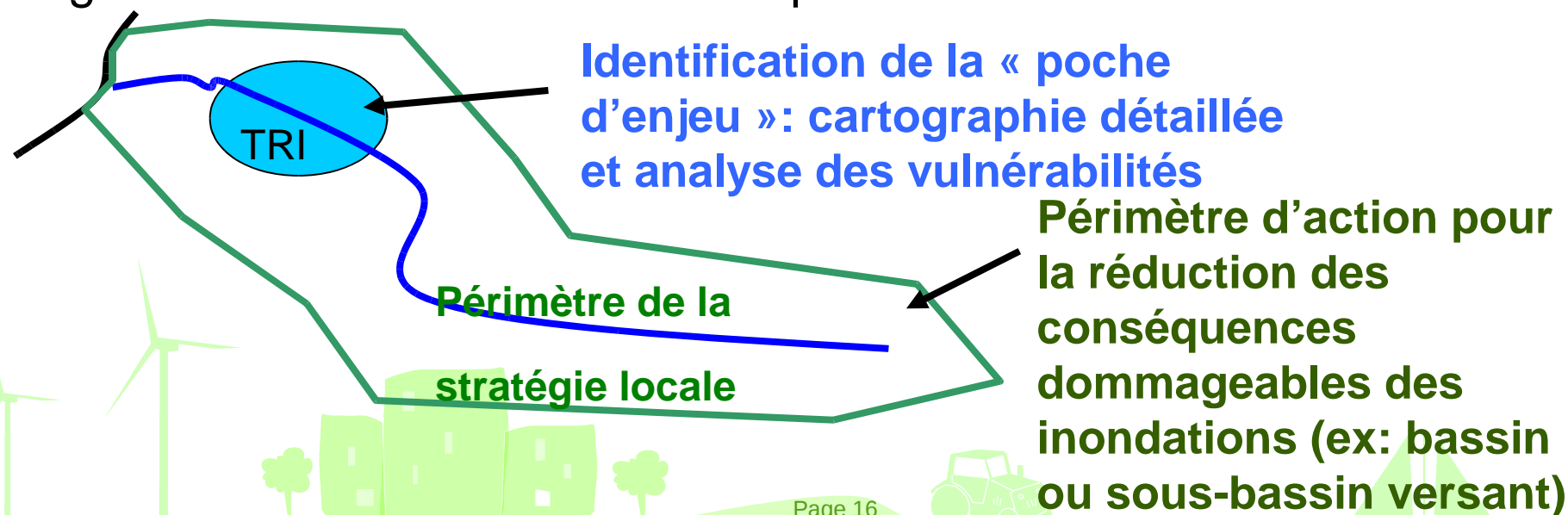
- **Objectif** : affiner la connaissance de l'exposition des enjeux aux inondations en vue de réaliser des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et de fixer les objectifs des Stratégies Locales

### La phase opérationnelle de la Directive Inondation

#### Phase 3 en cours de démarrage : élaboration des stratégies locales

Le périmètre du TRI n'est pas le périmètre de gestion: la réduction des conséquences dommageables des inondations sur le TRI est programmée sur un territoire plus large, qui est celui de la stratégie locale.

Les stratégies Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013 PAPI « nouvelle génération », ont vocation à permettre de réduire les conséquences négatives des inondations sur son périmètre





### La phase opérationnelle de la Directive Inondation

## Phase 3 en cours de démarrage : élaboration des stratégies locales

**Contenu des stratégies locales**, approuvées par le(s) Préfet(s) concerné(s) (après avis du Préfet coordonnateur de bassin):

- **Un diagnostic** (issu de l'EPRI et de la cartographie)
- **Des objectifs** fixés par le PGRI à minima pour le ou les TRIs correspondants, et qui peuvent concerner l'ensemble du périmètre de la stratégie, à l'horizon 15-20 ans
- **Un programme d'actions** (à l'instar des PAPI) concourant à la réalisation de ces objectifs (mesures de court, moyen, long terme) sur l'ensemble des champs de la gestion des risques d'inondation – qui devra être évalué et révisé à chaque cycle de la directive

### Portée des stratégies locales :

- En tant que telles, pas de portée juridique directe
- Portée indirecte via le PGRI, à la portée juridique étendue, et qui inclut une synthèse des stratégies et de leurs mesures.

### La phase opérationnelle de la Directive Inondation

## Phase 3 en cours de démarrage : élaboration des stratégies locales

### rôle de la Structure Porteuse

- Le porteur de la stratégie aura pour rôle le pilotage et la coordination, en partenariat avec l'Etat, de l'élaboration puis de la mise en œuvre de la stratégie locale

### Organisation

#### Au niveau local - Stratégie Locale

association des parties prenantes :

Etat / structure porteuse / parties prenantes

#### Au niveau bassin – Stratégies Locales et Plan de Gestion des Risques Inondations

Création d'un Comité Territorial Stratégique (CTS) qui donnera l'impulsion pour la mise en place et le suivi à la fois des stratégies locales et du PGRI.

### La phase opérationnelle de la Directive Inondation

#### Objectifs pour les mois à venir :

- Identifier les parties prenantes
- Parmi ces parties prenantes, faire émerger la structure porteuse dont le rôle est d'assurer en partenariat avec l'État, le pilotage et l'animation d'une stratégie locale à construire

Son rôle n'est pas nécessairement d'assurer la maîtrise d'ouvrage complète du plan d'actions découlant de cette stratégie mais d'en assurer le pilotage et l'animation (notamment en inter-TRI auprès du CTS)

- Créer, piloter et animer la gouvernance de gestion des risques à l'échelle des territoires concernés par la stratégie

**Préalablement au travail sur la définition de la stratégie locale de gestion des risques, une gouvernance locale doit donc être définie en tenant compte de l'organisation territoriale des EPCI ayant des compétences en rapport avec les inondations, les cours d'eau et les eaux pluviales :**

- Assainissement
- Lutte contre les inondations, gestion des cours d'eau
- Urbanisme



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 3- Débats sur la Gouvernance

### 5 EPCI sur le territoire du TRI

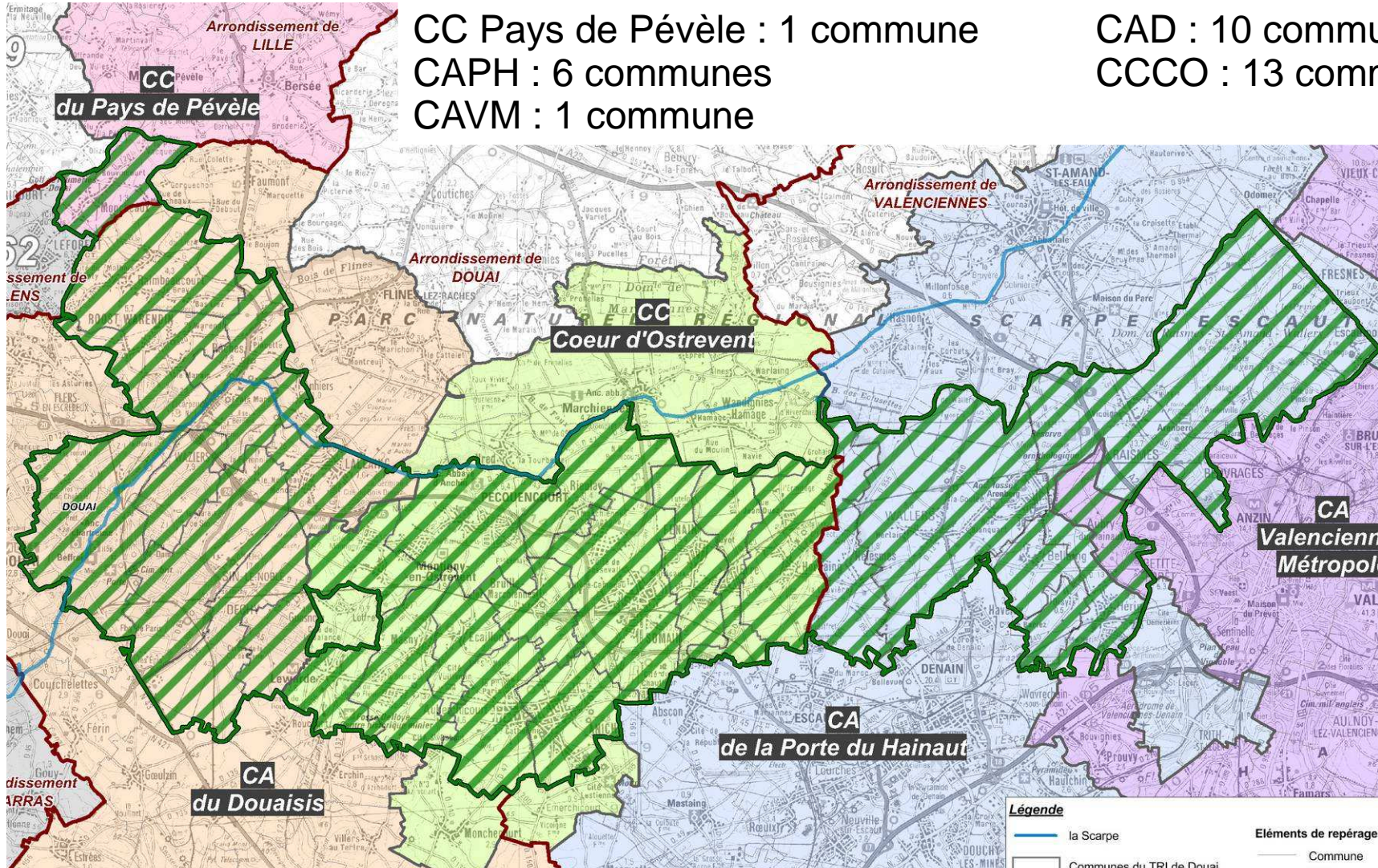
CC Pays de Pévèle : 1 commune

CAPH : 6 communes

CAVM : 1 commune

CAD : 10 communes

CCCO : 13 communes



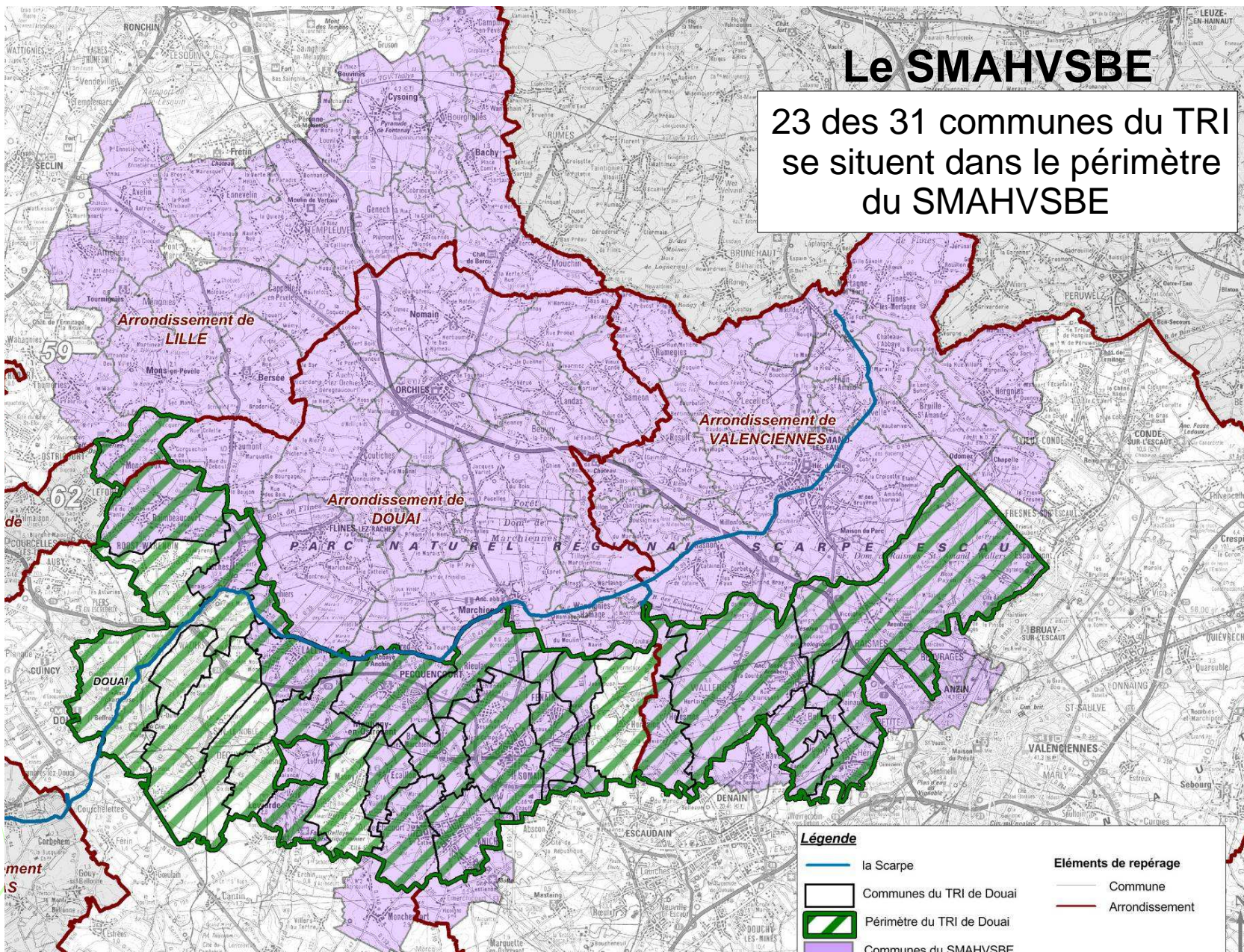


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 3- Débats sur la Gouvernance



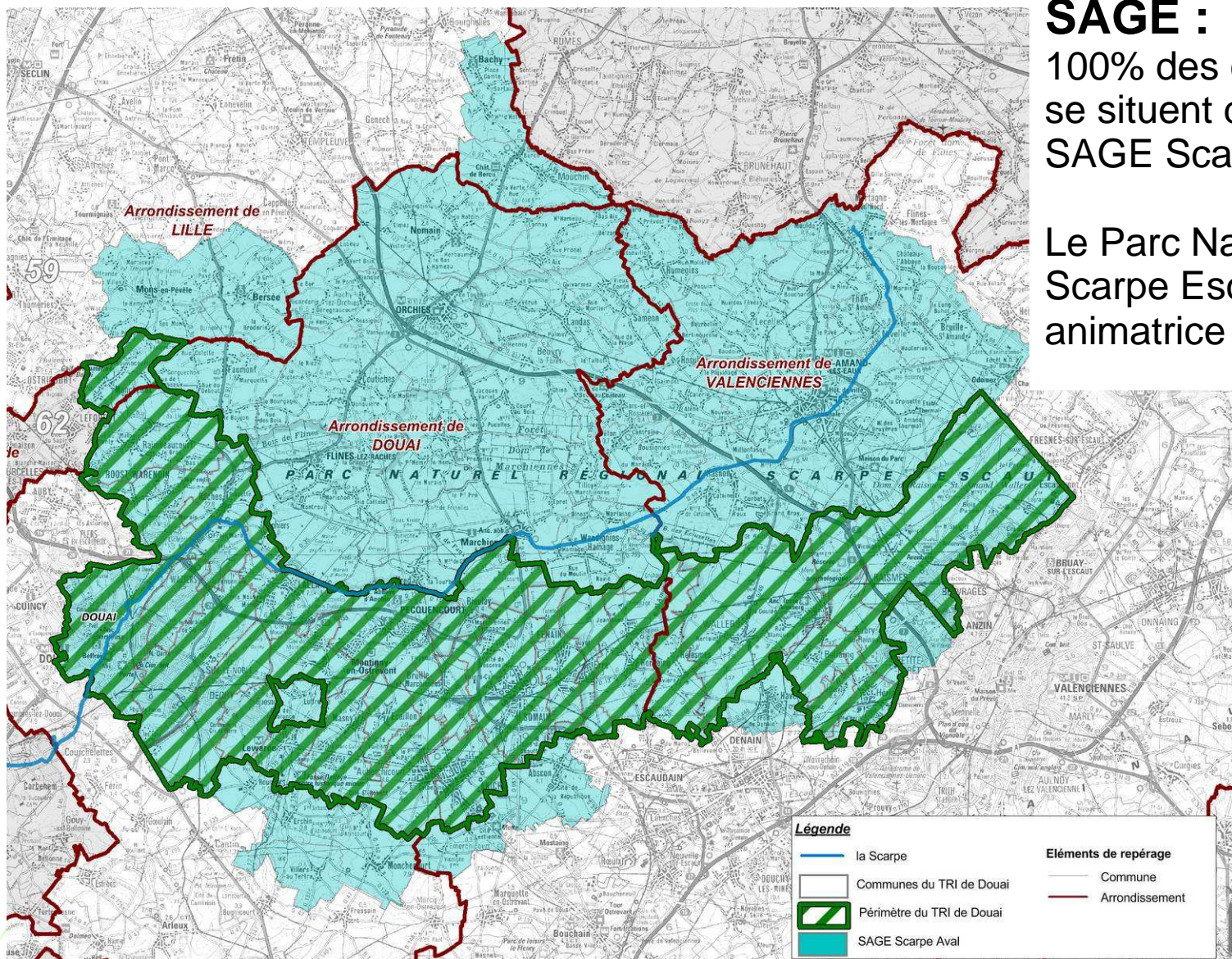


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Le TRI de DOUAI- réunion du 8 juillet 2013

## 3- Débats sur la Gouvernance



### SAGE :

100% des communes du TRI se situent dans le périmètre du SAGE Scarpe Aval.

Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut est la structure animatrice du SAGE

Connaissance Territoriale

Date : 27/05/2013 n°SIG : 2012d02\_260  
Auteur : AG TRI de Douai P- SAGE